

Le conseil municipal de la commune se réunira en séance ordinaire :

MARDI 11 FÉVRIER 2025 à 19 h 00

À l'Hôtel de Ville

À l'ordre du jour :

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

POINT N°1 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 DÉCEMBRE 2024

**RESSOURCES
FINANCES**

POINT N°2 DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE SUR LA BASE DU RAPPORT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

POINT N°3 SUBVENTION EXCEPTIONNELLE VERSÉE EN SOLIDARITÉ À LA POPULATION DE MAYOTTE FACE AU PASSAGE DU CYCLONE CHIDO

**RESSOURCES
COMMANDE PUBLIQUE**

POINT N°4 SOUSCRIPTION DES CONTRATS D'ASSURANCE POUR LE GROUPEMENT DE COMMANDES ENTRE LA VILLE ET SON CCAS - LOT 3 ASSURANCE DES VÉHICULES À MOTEUR ET DES RISQUES ANNEXES - CHOIX DU PRESTATAIRE.

POINT N°5 MODIFICATION DE MARCHÉ N°01 - AUGMENTATION COÛT TRAVAUX LOT N°03 : MENUISERIES EXTÉRIEURES ALUMINIUM - MARCHÉ DE TRANSFORMATION DU RESTAURANT LE NAUTIQUE - SOCIÉTÉ KAPECI

POINT N°6 MODIFICATION DE MARCHÉ N°01 - MAITRISE D'ŒUVRE POUR LA CONSTRUCTION D'UNE SALLE DE SPORT COMPOSITE

POINT N°7 MODIFICATION DE MARCHÉ N°01 - AMÉNAGEMENTS DE LA GRANDE RUE LOT N°02 : AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS / MOBILIERS ID VERDE

RESSOURCES HUMAINES

POINT N°8 RECRUTEMENT D'EMPLOIS SAISONNIERS POUR L'ANNÉE 2025

POINT N°9 MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS ET DES EFFECTIFS POUR PERMETTRE LES PROMOTIONS INTERNES

SERVICES TECHNIQUES

POINT N°10 CONVENTION MISE EN SOUTERRAIN DES RÉSEAUX AÉRIENS DE COMMUNICATIONS ÉLECTRONIQUES DE LA SOCIÉTÉ ORANGE RUE DE LA COMBE DE L'EAU

**TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET CADRE DE VIE
AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE - FONCIER**

POINT N°11 AVIS SUR LE PROJET DE PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES NATURELS RELATIF AUX INONDATIONS (PPRI) SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE

TRANSITION ECOLOGIQUE

POINT N°12 INFRASTRUCTURES DE RECHARGE POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES (IRVE) - RECOURS AU MÉCANISME DU FONDS DE CONCOURS AFIN DE FINANCER LA RÉALISATION OU LE FONCTIONNEMENT D'UN ÉQUIPEMENT PUBLIC LOCAL EN MATIÈRE DE MAÎTRISE DE LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE (OPÉRATIONS DESTINÉES À MAÎTRISER LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE)

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

POINT N°13 COMPTE-RENDU DES DÉCISIONS PRISES EN VERTU DE LA DÉLÉGATION DE COMPÉTENCES DU 26 MAI 2020, DU 12 JANVIER 2021 ET DU 18 OCTOBRE 2023.

Le

Le Maire



Hubert SCATTOLIN